

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation préparée par **apprentissage** et en **présentiel** tend à vous former au métier suivant :

Le/la Titulaire du certificat de spécialisation aéronautique est un spécialiste de la maintenance des aéronefs. Il exerce ses activités de maintenance sur tous les systèmes des aéronefs ainsi que sur leur structure.

L'association de ce diplôme avec le baccalauréat professionnel aéronautique recouvre en totalité les prescriptions réglementaires européennes relatives au contenu de formation des licences aéronautiques B1.1, B1.2, B1.3, B1.4 et B2. Ces licences, délivrées par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sous réserve de la réussite aux examens réglementaires et d'une expérience professionnelle attestée, permettent à leur titulaire de prononcer l'approbation de remise en service (APRS) des aéronefs à la suite des opérations de maintenance.

PRÉREQUIS

- Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus (Si sortie de 3ème : à partir de 15 ans).
Pour les PSH, sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.
- Avoir un bon niveau en anglais.
- Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans le domaine de l'aéronautique.

Connaissances et compétences nécessaires pour intégrer le certificat de spécialisation aéronautique :

B1.1	Aéronautique option avions à moteur à turbines	<ul style="list-style-type: none"> – Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du baccalauréat professionnel : aéronautique (toutes options) et aviation générale, – Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet, – Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité, – Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale, y compris en anglais pour communiquer et argumenter.
B2	Aéronautique option avionique	<ul style="list-style-type: none"> – Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du baccalauréat professionnel : aéronautique (toutes options) et aviation générale, – Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet, – Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité, – Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

ENTREPRISES D'ACCUEIL

Le/la titulaire du certificat de spécialisation aéronautique exerce ses activités dans des structures de différents statuts (entreprises industrielles petites et moyennes).

COMPÉTENCES VISÉES

Le/la titulaire du certificat de spécialisation aéronautique intervient dans des domaines de haute technicité avec des impératifs réglementaires liés au maintien de la navigabilité des aéronefs. Ce(tte) professionnel(le) doit respecter les procédures garantissant la sécurité des vols et la qualité. Il doit faire preuve d'une attitude responsable au regard des facteurs humains.

Il/elle travaille en collaboration avec les autres personnels de l'entreprise, les exploitants des aéronefs, les constructeurs, les fournisseurs et l'autorité. Outre la langue française, il doit fréquemment communiquer en langue anglaise (anglais technique aéronautique).

Ce(tte) professionnel(le) dispose d'une culture aéronautique et des connaissances technologiques associées. Il/elle exerce ses savoir-faire de maintenance sur tous les systèmes embarqués (systèmes mécaniques, hydrauliques et électriques, propulseurs, avionique ...) et tous types de structures et cellules (bois et toile, tube et toile, métallique, composite).

Ses connaissances et savoir-faire lui permettent :

- de réaliser des inspections, des recherches de pannes et des essais ;
- de réaliser des entretiens, des réparations et des réglages ;
- de préparer les conditions de remise en service de l'aéronef.

Il/elle prépare et organise ses interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité.

La diversité des technologies aéronautiques en constante évolution impose au titulaire du certificat de spécialisation aéronautique d'assurer une veille technologique.

DURÉE DE LA FORMATION

Selon le planning annuel :

✎ B1.1 ou B2 : semaines selon modules min. 685 au CFA maximum 960h en entreprise
(Pour les PSH, possibilité d'aménagement de la durée de la formation)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations diagnostiques, formatives et sommatives pendant la formation,
- Obtention du diplôme par épreuves terminales. (Le CFA est habilité pour le CCF).

 [Déroulé des épreuves terminales Certificat de Spécialisation](#)

📄 La formation est réalisée uniquement de **façon complète** ; nous ne proposons pas de validation partielle.

APRÈS LA FORMATION

Poursuivre ses études après :

- Si le certificat de spécialisation prépare à une insertion professionnelle immédiate, il est possible, avec un bon dossier, de poursuivre en BTS aéronautique.
- Certificat de spécialisation B1.1 ou B2

Intégrer la vie active :

Après le certificat de spécialisation, poursuite possible dans des ...

- Entreprises de maintenance,
- Compagnies aériennes,
- Constructeurs,
- Equipementiers...

Métiers :

Types d'emplois accessibles : Technicien de maintenance, mécanicien avion, responsable technique.

Il/elle peut travailler dans les entreprises de construction aéronautique, les compagnies aériennes, les ateliers de maintenance, les sociétés d'assistance technique, les sous-traitants, les équipementiers ou les services publics (défense, protection civile).

Il/elle exerce ses activités en piste, dans un hangar, dans un atelier.

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap, sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap : handicap.referentecfa@dalzon.com



[Accompagnement pour les apprentis en situation de handicap accueillis au CFA](#)

POUR ALLER PLUS LOIN SI CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE



[Informations sur l'apprentissage](#)

Le livret d'Accueil de cette formation

Le carnet d'apprentissage de cette formation



[Livret d'Accueil Certificat de spécialisation](#)



[Carnet d'Apprentissage Certificat de spécialisation](#)



MÉTHODES MOBILISÉES POUR LA FORMATION

- Des formateurs dont les compétences sont **évaluées annuellement**, diplômés de niveau **minimum 6** pour les domaines généraux et **minimum 4** avec **2 ans d'expérience** pour les domaines techniques et professionnels
- **Cours théoriques** et mise en **application** au CFA et en entreprise,
- **Évaluations** diagnostiques, formatives et sommatives tout au long de l'année,
- **Entraînement régulier aux QCM indispensable à la réussite,**
- **Bulletins intermédiaires et bilans semestriels.**

Des moyens matériels pédagogiques mis à votre disposition :

- Salles de cours avec vidéoprojecteurs,
- Salle informatique et CDI du CAMPUS,
- Simulateur de panne AIRBUS,
- Plateforme MOODLE Aéronautique de D'Alzon pour un entraînement régulier,
- Bâtiment de cours, ateliers et hangar technique avec équipements aéronautiques et aéronefs sur la base de la Sécurité civile de Garons (navette gratuite organisée par le CFA).

MODALITÉS DES INSCRIPTIONS AU CFA

Nos inscriptions sont ouvertes à **partir de janvier** de l'année du début de formation (septembre) et jusqu'à **3 mois après**.

Téléchargez notre dossier de candidature sur notre site et renvoyez-le dûment renseigné avec toutes les pièces demandées au CFA.

Suite à la réception de ce dossier, vous aurez un RDV téléphonique avec la Directrice du CFA et/ou la coordinatrice du CFA et/ou la chargée du développement de l'apprentissage sur votre cursus et vos projets professionnels.

Naturellement, vous pouvez nous joindre à tout moment pour des demandes de renseignements par mail secretariat.cfanimes@dalzon.com ou par téléphone au **04 66 04 28 72 (ligne directe)**.

FRAIS DE LA FORMATION

L'apprenti(e) ne supporte aucun frais. C'est en effet l'employeur qui effectue les démarches pour obtenir un financement de la part de l'OPCO (opérateur de compétences) dont il dépend. L'OPCO prend en charge le financement de votre formation au CFA.



[Informations sur l'hébergement](#)



[Informations sur la restauration](#)

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS

L'établissement est accessible pour les **personnes en situation de handicap**.

Transports :

- Bus : « liO » : nombreuses lignes de tout le département. Arrêt « Gare Routière Nîmes » <https://lio.laregion.fr/>
« Tango » : réseau des bus de l'agglomération nîmoise <https://www.tangobus.fr/>
- Train : Arrêt « Gare SNCF Nîmes centre »